

Marie Moret à madame veuve Laporte, 15 juillet 1895

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [15 juillet 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Paiement par chèque d'une facture de 197 F. Réception d'un exemplaire du numéro de juillet du journal *Le Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Molines père et fils](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-56

Collation 1 p. (131v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Guise Familistère
15 juillet 1893

Madame M^e Laporte,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre et mon envoi de matières du 12 courant.

Je reçois ce matin votre lettre et votre facture du 13 et vous envoie à joint règlement de cette dernière en un chèque (N° 12) valeur 197 francs sur Messieurs Molines Nîmes.

Veuillez m'en accuser réception.

J'ai bien reçu le N° 617 du "Droit". Merci de cet envoi. J'attends main-

tenant l'épreuve de la mise en page de la feuille 7 de la brochure DETHOM.

Agrirez je vous prie, Madame, l'expression de mes meilleures sentiments

M. Godin

D.S. Nous avons dû recevoir aussi un pli de matières de M. Paschal, pour le "Droit" de Toul.